

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école l'Envolée**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE L'ENVOLÉE**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement tenue le
4 septembre 2019 à 20h00.**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Sylvain Messier,	Parent
Sylvain Gagné,	Parent
Fanny Santarossa,	Parent
Pascal Lavigne,	Parent
Josée Beaudry,	Parent
François Paré,	Parent
Guillaume Brouillard,	Enseignant
Martin Nadeau,	Enseignant
Suzanne Forand,	Enseignante
Isabelle Courcy,	Enseignante
Mylène Gagnon,	Personnel de soutien, Secrétaire

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Normand Phaneuf,	Directeur
Patrick Saumure,	Directeur adjoint

ÉTAIT ABSENT

À venir, Services complémentaires

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Normand Phaneuf accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 20h10.

22CE1920-001 2. APPROBATION DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES PAR NIVEAU

Monsieur Normand Phaneuf présente les activités éducatives par niveau. Un membre demande si des activités alternatives seront proposées si un parent ne veut pas que son jeune participe à une activité/sortie facultative. M. Normand Phaneuf répond par l'affirmative. M. Sylvain Gagné explique aux nouveaux membres la raison de la nouvelle présentation des activités et sorties. Un membre demande si le total des frais par niveau correspond avec ce qui nous avons par le passé. M. Martin Nadeau répond que les sorties sont sensiblement les mêmes mais la bonification des mesures gouvernementales pour les sorties permet de diminuer le montant chargé aux parents. Certaines sorties seront peut-être ajoutées durant l'année et le CE pourra les approuver à ce moment.

Il est proposé par M. Sylvain Gagné et appuyé par M. Martin Nadeau :

QUE les activités soient approuvées, à l'exception de la destination du voyage de fin d'année de la 5^e secondaire, qui sera approuvée plus tard.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Monsieur Normand Phaneuf remet aux membres un document pour une offre de service d'une activité de danse le midi ou le soir en parascolaire.

Il est proposé par Mme Isabelle Courcy et appuyé par M. François Paré :
QUE cette offre de service soit approuvée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

22CE1920-002 3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE à 20h30

Un membre s'informe la date du prochain CE. La date prévue pour la prochaine rencontre est le 2 octobre à 18h45.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités,

Il est proposé par Mme Josée Beaudry appuyé par Isabelle Courcy:

QUE la séance soit levée à 20h30

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Le président

Normand Phaneuf
Le directeur